



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Pollution plastique et impacts sur l'environnement et la santé

Question écrite n° 4742

### Texte de la question

M. Mickaël Bouloux appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la problématique de la pollution plastique et ses impacts sur l'environnement ainsi que sur la santé humaine. La production de plastique en France augmente de façon exponentielle et, à l'échelle mondiale, a doublé en 20 ans. Alors que les négociations pour aboutir à l'adoption d'un traité mondial pour mettre fin à la pollution plastique ont récemment échoué, il est urgent que la France prenne les mesures nécessaires pour lutter contre cette crise planétaire. En effet, non seulement la production de plastique augmente, mais les solutions pour le recycler n'évoluent pas. Aujourd'hui, moins d'un tiers des déchets plastiques sont recyclés en France. Des millions de tonnes de déchets plastiques continuent d'être enfouis dans des décharges ou exportés depuis l'Union européenne vers des pays tiers. Il est donc essentiel d'accélérer la transformation des modèles de production, de consommation et de traitement des déchets plastiques afin de réduire leurs effets délétères sur l'environnement et la santé. Les impacts négatifs des microplastiques sur l'environnement sont bien connus, mais leur menace pour la santé humaine reste encore trop peu abordée. Des études ont démontré des liens entre la présence de plastique dans l'organisme et l'altération de certains organes, notamment à cause des substances chimiques qu'il contient. Les femmes sont particulièrement exposées à ces risques à travers l'utilisation de protections hygiéniques. Par ailleurs, les emballages restent le premier poste consommateur de plastique en France, principalement en raison des emballages à usage unique. Le secteur de la consommation apparaît donc comme une priorité. Bien que la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ait constitué une avancée, sa portée demeure limitée. De plus, l'annulation récente par le Conseil d'État du décret relatif à l'emballage plastique des fruits et légumes, dû à un vice substantiel du Gouvernement, a marqué un recul. Il ne s'agit plus simplement d'attendre une adaptation des industriels, mais d'engager une transition structurelle en faveur d'une diminution de la production de plastique et de progrès en matière de recyclage. Il souhaite connaître les mesures contraignantes envisagées par le Gouvernement ainsi que les solutions alternatives qu'il propose aux consommateurs, qui subissent les dangers de la pollution plastique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mickaël Bouloux](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4742

**Rubrique :** Pollution

**Ministère interrogé :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 mars 2025](#), page 1357